



74^{ème} Assemblée générale de l'ACVBC Saint-Cergue - vendredi 10 mai 2019



MENU

Amuse-bouche

Gaspacho de tomates

* * *

Entrée

Terrine maison garnie

* * *

Plat

Suprême de poulet sauce au miel et romarin

Pommes mousseline

Légumes du marché

* * *

Fromages

Assiette de fromages

* * *

Dessert

Panna Cotta et son coulis



TRANSPORTS



Le nombre de places de parc étant limité à proximité du lieu de l'Assemblée, **le transport entre Nyon et Saint-Cergue est offert le jour-même par le Chemin de fer NStCM. Le présent document dûment complété fait office de titre de transport pour les voyages aller et retour ; il est à présenter en cas de contrôle.**

Des places de parc sont à disposition dans les gares le long du parcours du train, à L'Asse, Trélex, Genolier et Arzier (néanmoins, nombre de places limité et, par-là, disponibilité pas nécessairement garantie).

Horaires des trains :

Trajets aller :

Départ de Nyon : 07h52 - Arrivée à Saint-Cergue : 08h30 ;

Départ de Nyon : 08h22 - Arrivée à Saint-Cergue : 08h59 ;

Trajets retour :

Départ de Saint-Cergue : 15h33 - Arrivée à Nyon : 16h08 ;

Départ de Saint-Cergue : 16h04 - Arrivée à Nyon : 16h38 ;

Départ de Saint-Cergue : 16h33 - Arrivée à Nyon : 17h08, puis toutes les ½ heures.

Document nominatif : en cas d'utilisation, **MERCI de compléter vos nom et prénom** :

Nom : Prénom :

Le présent document, **une fois complété**, fait office de **titre de transport** et permet de **beneficier** d'un aller-retour entre Nyon et Saint-Cergue avec le train NStCM, durant la journée du 10 mai 2019, **du début à la fin du service**